

Communiqué de presse

L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES EMPLOYÉS VA AUGMENTER FACE À DES PRÉVISIONS DE RISQUES COMPLEXES

- Plus de deux tiers des organisations prévoient un maintien ou une hausse des risques en 2022
- Plus de 1/2 des organisations augmenteront leur investissement pour la santé physique et mentale
- Au-delà de la COVID-19, identifier les angles morts est la clé pour protéger la continuité d'activité

Genève, 30 novembre 2021 – **Plus de la moitié des organisations ont l'intention d'augmenter leurs investissements en faveur de la santé physique et de la santé mentale.** Telles sont les conclusions de l'étude « Perspectives des risques 2022 » menée en partenariat avec Ipsos MORI associée aux informations fournies par le Comité de Résilience de l'organisation¹. Cette étude ainsi que la mise à jour des [cartes de risques](#) soulignent que les organisations sont aux prises avec un paysage de risques de plus en plus complexe.

Les organisations sont confrontées à un double défi sur le plan de la santé. Outre les aspects physiques de la COVID-19, la pandémie a largement contribué à une crise de la santé mentale. Plus d'un tiers des répondants (36 %) s'attendent à ce que la santé mentale entraîne une baisse significative de la productivité en 2022.

La nécessité d'accroître ces investissements intervient alors que les organisations s'attendent à être confrontées à des risques accrus en 2022. Plus des deux tiers (68 %) des organisations prévoient que les risques augmenteront ou resteront les mêmes l'année prochaine. En particulier, les responsables des voyages d'affaires (69 %) et des affectations à l'international (67 %) s'attendent à ce que les niveaux de risques augmentent ou restent les mêmes en 2022.

LES CINQ PRINCIPALES CAUSES PRÉVUES DE BAISSSE DE PERFORMANCE EN 2022 SONT :

- La COVID-19
- Les problèmes de santé mentale
- Les catastrophes naturelles, y compris les conditions météorologiques extrêmes
- Les problématiques liées aux transports, telles que les restrictions
- Les menaces de sécurité et les tensions sociales

Le Dr Philippe Guibert, Directeur Médical Global du groupe International SOS, commente : " En 2022, nous serons confrontés à un environnement dégradé à plusieurs niveaux. Si la COVID-19 et ses conséquences en termes de restrictions restent un perturbateur majeur, d'autres risques se trouvent exacerbés avec la reprise d'une activité la plus normale possible. A ce titre, les organisations doivent s'assurer en priorité de soutenir leurs employés pour accompagner cette reprise. Investir à la fois dans la santé mentale et le bien-être sera essentiel pour maintenir les employés engagés et permettre la continuité d'activité."

L'étude annuelle sur les perspectives de risque expose les lacunes en matière de protection de la santé et de la sécurité des employés, telles que la perception des risques, la santé mentale, les impacts sur la productivité et les défis opérationnels. L'étude est menée auprès de 1 000 professionnels du risque dans 75 pays. Elle est complétée par les prévisions du Comité de Résilience de l'organisation, ainsi que par des données et des analyses exclusives d'International SOS. Le Comité de Résilience de l'organisation est composé de professionnels des domaines de la santé, de la sécurité et de la sûreté. Les participants au Conseil de cette année sont issus de groupes de réflexion, d'associations, de conseils consultatifs, d'ONG et d'OIG, tous concernés par les risques liés au travail à domicile ou à l'étranger.

La COVID-19 continue de bouleverser en profondeur les organisations

Pour de nombreuses organisations, la COVID-19 restera un défi opérationnel important. Un tiers (33 %) des personnes interrogées ont déclaré que le fait de disposer de ressources adéquates pour faire face au virus constituait un défi majeur pour 2022.



Étonnamment, ce chiffre est passé à près de la moitié (47 %) des organisations basées en Asie. Cela suggère que le premier continent touché par la COVID-19 pourrait être confronté à des perturbations encore pour un certain temps.

Parallèlement, les répondants d'Europe occidentale et des Amériques étaient plus susceptibles d'être mis au défi par les protocoles liés à la COVID-19 et plus particulièrement par la nécessité de définir des politiques de test et de vaccination contre la COVID-19. 35 % des répondants d'Europe occidentale et des Amériques ont cité ce problème, contre une moyenne mondiale de 25 %.

Pour relever ces défis, la gestion des impacts de la COVID-19 doit être soigneusement étudiée. Les organisations devront faire appel à l'expertise de leurs dirigeants ainsi qu'à des fonctions telles que les ressources humaines et la gestion des risques.

Myopie COVID-19 : Les risques sécuritaires persistants ne doivent pas être oubliés

Si la pandémie arrive en tête des préoccupations, d'autres risques sécuritaires récurrents devraient causer des perturbations en 2022.

Face à l'inquiétude croissante suscitée par le changement climatique, 21 % des personnes interrogées prévoient que les catastrophes naturelles auront un effet perturbateur en 2022. Ces prévisions sont suivies de près par les préoccupations relatives aux restrictions en matière de transport - qu'il s'agisse de voyages locaux, nationaux ou internationaux (19 %) - et par les menaces de sécurité et les tensions civiles (16 %).

Gautier Porot, directeur Sûreté chez International SOS, a déclaré : " En 2022, les organisations devront être conscientes que les risques sécuritaires tels que la criminalité, les tensions sociales, le terrorisme ou d'autres problèmes géopolitiques n'ont pas disparu à cause avec la pandémie. Les risques liés à ces préoccupations ont même augmenté dans de nombreux cas. Les tensions liées aux différents confinements et aux mesures de restrictions de déplacement, aux déploiements de vaccins ont alimenté les tensions et la violence dans certains endroits. Outre les facteurs déclencheurs liés à COVID-19, les catastrophes naturelles, les tensions géopolitiques, les conflits intérieurs et la criminalité continueront d'avoir un impact sur les organisations au niveau mondial. Cet impact augmentera encore en 2022 avec la reprise progressive des voyages et l'attention accrue portée aux exigences du Devoir de Protection.

En réponse, les organisations doivent identifier les angles morts de la crise et agir pour prendre des décisions éclairées et renforcer leur résilience. Elles doivent informer de manière fiable leurs voyageurs, expatriés, ainsi que leurs employés locaux, en leur fournissant des informations à jour sur la santé et la sûreté dans les lieux concernés. Il sera également essentiel de suivre activement les changements réglementaires et de s'assurer qu'elles disposent des processus adéquats pour remplir leur Devoir de Protection."

TOP 5 DES RISQUES À ANTICIPER POUR 2022

1. **COVID-19, COVID long et santé mentale** seront les principaux facteurs de perturbation de performance en 2022, augmentant l'absentéisme et les problèmes de continuité de l'activité.
2. **L'infodémie** va continuer à complexifier la protection des collaborateurs, tandis que les obligations du Devoir de Protection seront remodelées par les **nouvelles mesures de santé et de sécurité, les attentes des employés et la conformité réglementaire.**

3. Les **activités perturbées par la pandémie** seront à nouveau stables d'ici 2023, car les organisations utilisent la gestion intégrée des risques santé et sécurité comme un avantage concurrentiel : soutenant la rétention des employés ainsi que la volonté de reprendre les activités antérieures à la pandémie, y compris les voyages d'affaires.
4. Les entreprises risquent d'être prises au dépourvu par l'évolution rapide du **contexte sécuritaire** étant donné que les **tensions sociales** et la **volatilité géopolitique** vont dépasser les niveaux pré-pandémiques.
5. Le **changement climatique** augmentera la fréquence et l'impact des risques tels que les **maladies infectieuses**, les **événements climatiques extrêmes** et les **tensions socio-économiques**.

Les Perspectives des risques 2022 seront présentées lors de webinaires mondiaux du 7 au 9 décembre 2021. Pour vous inscrire, veuillez cliquer [ici](#).

FIN

Notes :

Les cartes des risques sont accessibles [ici](#). Des graphiques d'accompagnement sont téléchargeables [ici](#).

* Ipsos MORI a réalisé une étude en ligne pour International SOS auprès de 987 professionnels du risque dans 75 pays. International SOS a fourni à Ipsos MORI l'échantillon qui était composé de clients et de contacts. L'enquête s'est déroulée entre le 21 septembre et le 25 octobre 2021. Dans ce communiqué de presse, nous rendons compte des sous-échantillons suivants :

Sous-échantillons	Base
Responsables d'employés locaux	697
Responsables du personnel affecté à l'étranger	372
Responsables de travailleurs à distance	427
Responsables de voyageurs d'affaire	647
Responsables d'étudiants et du corps enseignant	176
Asie	358
Europe (Russie incluse)	255
Afrique et Moyen-Orient	48
Amérique	234
Australie et Nouvelle-Zélande	81
Inde	86
USA	165
Japon	126

A propos du groupe International SOS

Le Groupe International SOS protège vos collaborateurs dans le monde entier grâce à des solutions personnalisées de gestion des risques santé et sécurité, des programmes de bien-être au travail dans le but d'accompagner votre croissance et optimiser votre productivité.

En cas de phénomène climatique extrême, d'épidémie ou d'incident sécuritaire, nous vous apportons soutien immédiat et tranquillité d'esprit. A travers nos solutions technologiques et notre expertise médicale préventive, vous recevrez des recommandations efficaces, en temps réel ainsi qu'un soutien de qualité sur le terrain. Nos clients partenaires répondent à leurs obligations de Devoir de Protection, tout en conjuguant résilience, continuité d'activité et développement durable.

Fondé en 1985, le Groupe International SOS représente 12 000 experts multiculturels de la santé, de la sécurité et de la logistique dédiés au soutien et à l'assistance de nos clients, dans 90 pays, 24h/24 et 7j/7 et à travers 1 000 sites. 12 000 organisations nous font confiance : grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, organisations gouvernementales ou non-gouvernementales et établissements d'enseignement.



Pour protéger vos collaborateurs, visitez notre site www.internationalsos.com

Contact :

International SOS

Dominik Erne

Marketing & Communications Director

Tel: +41 (0)22 719 11 40

E-Mail: dominik.erne@internationalsos.com